

LA SEMAINE SOCIALE DE QUÉBEC

Dans la ville toujours si hospitalière de Québec ont eu lieu, du 29 août au 3 septembre, les cours de la seconde session des Semaines sociales du Canada. Comme l'an dernier, à Montréal, ils ont attiré l'attention bienveillante des plus hauts personnages ecclésiastiques et laïques.

Le Souverain Pontife daigne bénir les semainiers qui ont "déposé à ses pieds l'hommage respectueux de leur dévouement inaltérable et de leur filiale soumission aux directions de l'Eglise."

Le Délégué apostolique célèbre la messe d'ouverture, assiste au premier cours et profite de la circonstance pour remercier les organisateurs de leur invitation, les féliciter de leur initiative et les encourager dans leurs travaux. "Le succès est toujours assuré, dit Son Excellence, dans les entreprises de ce genre quand on est fidèle à suivre les directions des chefs de l'Eglise et surtout les directions des trois derniers Souverains Pontifes qui ont projeté une lumière intense et opportune sur les questions sociales."

Son Eminence le Cardinal Bégin est avec nous dans nos prières et dans nos travaux. Elle appelle les bénédictions du ciel sur l'enseignement social qui se donne dans sa ville épiscopale et souhaite qu'il se répande au loin pour le bien de la société.

De son côté, l'autorité civile ne ménage pas ses sympathies. Le Lieutenant-Gouverneur assiste à quelques-uns des cours. Il reçoit à sa table, à Spencerwood, les conférenciers et les organisateurs. Il exprime toute son admiration pour l'oeuvre bienfaisante qu'ils ont entreprise. Monsieur le Premier Ministre veut bien présider l'une des séances du soir.

Il appartenait aux prêtres du Séminaire, aux Jésuites et aux pères de Saint-Vincent de Paul de donner tout à tour l'hospitalité aux professeurs et aux élèves de la Semaine sociale. Le vieux Séminaire qui a toujours pris une part importante à la vie religieuse et sociale du Canada a ouvert bien grandes ses portes. C'est dans sa chapelle, tout près des restes du vénérable Mgr de Laval, que dès le début nous avons imploré le secours d'en haut. Et le soir, un public nombreux avait accès à la salle des promotions de l'Université. Les Jésuites, si habiles à faire sortir les oeuvres nécessaires du sol qu'ils ont depuis longtemps couvert de leurs sueurs et de leur sang, semblaient éprouver une grande joie à nous voir passer les journées entières sous leur toit, dans leur salle Loyola. Et les fils du très social Vincent de Paul nous ont reçus dans la chapelle de leur patronage pour l'heure-sainte.

La lumière nous vint de tous les milieux : hommes d'Eglise et hommes de loi, professeurs et écrivains, magistrats et ouvriers, dans un concours fraternel, répandirent la science dont ils ont le dépôt.

Les organisateurs avaient choisi un sujet bien actuel; le syndicalisme. L'ensemble des travaux forme une étude à peu près complète du sujet.

Le R. P. Archambault fait la préface. Il montre comment la Semaine sociale de Québec se rattache à celle de Montréal. La première avait jeté un coup d'oeil général sur l'Encyclique *Rerum Novarum*, la seconde revient sur un point de l'Encyclique pour l'étudier plus à fond. Il revendique le droit de l'Eglise à s'occuper de ces questions qui relèvent avant tout de la morale. Il invite tous les semainiers à se faire les propagandistes de la saine doctrine sociale.

M. le juge Dorion fait le cours préliminaire. Le syn-

dicalisme ouvrier, c'est le travail qui s'organise. Mais qu'est-ce que le travail ? Pour en comprendre la nature, la nécessité, la dignité, le conférencier remonte à Dieu qui dès le commencement a lancé le grand décret du travail. Et c'est de cette hauteur qu'il nous en parle.

Mgr Paquet entre dans le vif du sujet. Il parle de l'organisation du travail, en théologien qui voit clair et en lettré qui sait rendre ce qu'il voit. L'ouvrier a droit à l'association, droit qu'il tient de sa nature même, droit cependant limité. Aucune classe de la société, en effet, n'a le droit de mettre en danger la sécurité de l'Etat, le bien de la religion, les exigences de la probité et de la justice. Maintenu dans ces limites l'association professionnelle offre de grands avantages à l'ouvrier, au patron, à la société. Elle offrira ces avantages si elle reçoit sa direction d'une autorité morale puissante et sûre, c'est-à-dire, de l'Eglise.

Cet enseignement devait être aussitôt illustré par l'historique de l'organisation du travail. M. l'abbé Philippe Desranleau, ouvrant l'histoire, nous montre ce que fut l'association ouvrière sous la direction de l'Eglise, et M. Alfred Charpentier nous dit ce qu'elle est, privée de cette direction. Nous examinerons avec lui le syndicalisme neutre et particulièrement le syndicalisme américain.

M. l'abbé Edmour Hébert nous donne les raisons profondes des différences que nous avons remarquées entre le tableau de l'abbé Desranleau et celui de M. Charpentier. Seul le syndicalisme catholique, par ses principes et son esprit, peut améliorer la situation des classes ouvrières sans mettre en danger leur foi, sans porter atteinte à leurs obligations morales et religieuses, sans troubler l'ordre dans la société.

MM. les abbés Emile Cloutier et Jean Bergeron et Mlle Gerin-Lajoie nous parlent des autres espèces de syn-

dicats : syndicats patronaux, agricoles, féminins. Voilà autant de points de vue à considérer si l'on veut avoir une idée complète de l'organisation syndicale.

Les avantages du syndicalisme sont nombreux. Il favorise le contrat de travail collectif. Il crée ces organismes de paix et d'entente que sont les conseils d'usine et les commissions mixtes. Il favorise l'apprentissage qui donne à l'industrie une main-d'oeuvre habile. Ajoutons les oeuvres que le syndicat peut entreprendre au service de ses membres : cercles d'études, journaux et revues, bureaux de placement, assurance contre le chômage, caisse de secours en maladie et au décès, coopératives etc..., sujets de grand intérêt traités avec clarté et compétence par M. J.-E. Grégoire, le R. P. Georges, M. Amédée Bureau et M. Arthur Saint-Pierre.

M. S. Lapointe nous parle de la législation syndicale à l'étranger et au Canada.

Mais un doute subsiste. Est-ce possible de fonder des associations professionnelles catholiques donnant à leurs membres toute la protection voulue ? M. Léon-Mercier Gouin et Mgr Lapointe répondent par un argument de fait d'une singulière puissance. *Ab actu ad posse valet consecutio* disent les philosophes : le syndicalisme catholique a fait ses preuves en Hollande, pays semblable au nôtre ; chez nous, après quelques années seulement d'existence, il a montré ce qu'il peut faire pour le bien de tous.

Répondons dans tous les milieux une saine formation sociale. C'est le devoir de l'heure présente. Ceux qui liront le beau travail de M. Antonio Perreault sentiront, comme nous qui avons eu le plaisir de l'entendre, le désir de faire quelque chose pour aider au grand mouvement social catholique.

Le remarquable travail de M. Thomas Chapais est

une belle conclusion des cours précédents. Il est une invitation à former et à développer les syndicats catholiques. Notre province doit être missionnaire de justice et de paix. Sa formation catholique et française l'a admirablement préparée à jouer ce rôle.

Et c'est sous la bénédiction et les encouragements du vénéré Cardinal de Québec que la Semaine sociale a pris fin.

J'ai essayé de donner un résumé logique des cours que nous avons suivis avec tant d'intérêt et de profit. Ils seront bientôt publiés. Les hommes d'études voudront les avoir dans leur bibliothèque. Seule une lecture attentive rendra pleine justice aux conférenciers.

Tous les événements de cette semaine n'eurent pas la même solennité; tous ont laissé une impression salutaire et durable. Depuis la messe d'ouverture où nous voyions à l'autel Son Excellence le Délégué apostolique ayant tout près de lui, au chœur, Son Eminence le Cardinal Bégin et plusieurs prélats, jusqu'à la réunion intime où nous causions des cercles d'études; depuis la vibrante manifestation ouvrière de Saint-Sauveur jusqu'à la visite si intéressante de l'*Action catholique*, tout a été pour nous leçon profitable.

Le général de Castelnau disait à l'Institut catholique de Paris : "Des intelligences et des cœurs d'élite, il est indispensable d'en jeter la semence féconde" Ce sera la gloire des semaines sociales d'avoir jeté en bonne terre la semence féconde qui germera sans doute, et donnera des moissons abondantes.

L'abbé Edouard Langevin-Lacroix.

Notre partie documentaire

Une matière trop abondante nous oblige à supprimer cette fois la *partie documentaire*. L'omission n'est qu'accidentelle. La rubrique sera conservée.